


Plan de mobilité entreprise : la CAF Loire-Atlantique veut baisser de 8 points la part de la voiture entre 2014 et 2018

Par [Florence Falvy](#)

La CAF (Caisse d'allocation familiale) de Loire-Atlantique a signé en novembre dernier un nouveau PME (plan de mobilité entreprise) avec Nantes Métropole, en renouvellement de ceux engagés en 2006 puis 2010. Après huit ans de mise en œuvre, ce dispositif a permis de réduire la part de la voiture individuelle, passée de 63,8 % en 2006 à 54 % en 2014. Ce renouvellement est l'occasion de fixer de nouveaux objectifs : 46 % à l'horizon 2018. La caisse départementale compte mobiliser davantage ses 664 agents et veut faire en sorte d'accroître la mobilité durable, en axant les priorités sur le covoiturage (+2 points), le vélo (+3 points) et les transports collectifs urbains (+3 points).

 Paris, le 23/12/2014 17:31:00
Dépêche n°492518

RSE et Gouvernance

Rubriques(s) :

- Changement climatique
- Entreprises
- Transports
- Union européenne - International